

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 9

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATION

Association suisse des officiers de renseignements

Depuis le premier exercice hors service, qui eut lieu en mai dernier à Payerne, la jeune Association suisse des officiers de renseignements a vu le nombre de ses membres augmenter d'une façon réjouissante jusqu'à dépasser actuellement les 200.

Un second exercice hors service aura lieu les *18-19 octobre* à *Dübendorf* et se déroulera selon le programme suivant :

Samedi 18 : 1600 Rassemblement à la salle de théorie B 55 de la caserne des of. — 1630 Début d'un exercice-cadre aux environs immédiats de la caserne avec participation d'un dét. de la cp. rens. 34. — Env. 1930 Visite de la sta. d'écoute et critique de l'exercice. — 2000 Souper en commun à la cantine.

Dimanche 19 : 0800 Conférence du major Alder sur le camouflage des transmissions. — 0900-1200 Exercice d'appréciation de renseignements au combat. — 1230 Dîner en commun à la cantine. — 1400 Conférence du colonel Perret. — 1600 env. Licenciement.

Le D.M.F. a autorisé le port de l'uniforme et la direction des aérodromes militaires a fixé à Fr. 6.70 (service compris) le prix du logement en caserne et des trois repas pris à la cantine.

Le comité de l'Association compte sur une forte participation et espère qu'un certain nombre d'of. rens. romands se rendront également à Dübendorf. S'annoncer avant le 15 octobre au cap. Schorer, Bundesgasse 24, Berne, en indiquant si le logement en caserne doit être réservé et quels repas l'on désire prendre à la cantine.

Le comité.